

100

hiver 2022

Le bulletin



100^e bulletin communal d'Anthisesnes
→ p.5



Salon du bien vieillir
→ p. 8



Projet « Art et Sport »
→ p. 14



De nouveaux lieux
→ p. 16

Vos élus



Marc TARABELLA PS-IC

Bourgmestre en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – C.P.A.S., des Associations patriotiques

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthisnes
0477 77 01 66 – marc.tarabella@anthisnes.be



Michel EVANS PS-IC

1^{er} Echevin en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthisnes
04 383 66 18 – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be



Toni PELOSATO PS-IC

2^e Echevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthisnes
0475 64 01 56 – toni.pelosato@anthisnes.be



Nathalie SERON PS-IC

3^e Echevine en charge de de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthisnes
0474 21 58 63 – nathalie.seron@anthisnes.be



Yolande HUPPE PS-IC

Présidente du C.P.A.S. et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de l'Avouerie-Maison des Associations

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestreu
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthisnes.be

Conseillers/ères



Francis HOURANT PS-IC

Conseiller communal en charge de la présidence du Conseil communal

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Aimé CLOSJANS PS-IC

Conseiller communal – chef de groupe PS-IC

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody
0497 44 03 37 – aime.closjans@anthisnes.be



Pol WOTQUENNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours
0475 32 12 00 – pol.wotquenne@anthisnes.be



Jean-Luc DUCHESNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Belle Vue 41 – 4160 Anthisnes
0477 804 693 – jean-luc.duchesne@anthisnes.be



Cindy FREMEAUX PS-IC

Conseillère communale

→ rue Pirùtchamps 31A – 4163 Tavier
0494 22 53 83 – cindy.fremaux@anthisnes.be



Léa POUCKET PS-IC

Conseillère communale

→ chemin des Patars 23 – 4163 Tavier
04 338 13 19 – 0496 25 07 82 – lea.poucet@anthisnes.be



Anne STEVELER-PETITJEAN PS-IC

Conseillère communale

→ rue du Village 92 – 4161 Villers-aux-Tours
04 224 14 24 – 0494 90 26 04 – anne.petitjean@anthisnes.be



Françoise TRICMONT-KEYSERS MR-CDH-IC

Conseillère communale – chef de groupe MR-CDH-IC

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody
0477 87 96 15 – francoise.keysers@anthisnes.be



Noël THEWISSEN MR-CDH-IC

Conseiller communal

→ Xhos 28 – 4163 Tavier
0499 19 00 17



Blaise AGNELLO CIM

Conseiller communal – chef de groupe CIM

→ Lagrange 60 – 4160 Anthisnes
04 383 74 06 – 0495 43 22 30 – blaise.agnello@anthisnes.be

Conseillers/ères C.P.A.S.



Yolande HUPPE PS-IC – Présidente du C.P.A.S

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestreu
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthisnes.be



Francis HOURANT PS-IC

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthisnes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthisnes.be



Carine LODEWYCKX PS-IC

→ Lagrange 69 A – 4160 Anthisnes
0476 435 835 – carine.lodewyckx@anthisnes.be



Christelle COLLETTE PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Berleur
0472 89 28 66 – christelle.collette@anthisnes.be



Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC

→ rue du Village 44 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 77 84 – christine.paluszkiwicz@anthisnes.be



Michaël ROBERT PS-IC

→ rue du Village 48 – 4161 Villers-aux-Tours
0471 35 18 67 – michael.robert@anthisnes.be



Marie-Claire SPINEUX MR-CDH-IC

→ rue du Village 84 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 66 97 – marie-claire.spineux@anthisnes.be



Line JADOT CIM

→ Grand Route de Liège 55 – 4162 Hody
line.jadot@anthisnes.be

PAR **TONI PELOSATO**

SOMMAIRE

→ Vos élus

- 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
- 3 L'Édito

→ GROUPES POLITIQUES

- 4 CIM Citoyen+ – PS-IC
- 5 Le mot du mayor

→ CONSEIL COMMUNAL

- 6 Les brèves du Conseil communal

→ CONSEIL COMMUNAL

- 7 Courriers des lecteurs

→ CPAS – SOLIDARITÉ

- 8 CPAS – Salon du bien vieillir : La santé mentale et le maintien à domicile
- 9 Croix Rouge de Belgique

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 10 Avis aux habitants du quartier : le frelon asiatique s'est installé chez vous !
- 11 Action Inventori'haie

→ PATRIMOINE

- 12 Anthisnes autrefois reconnaissez-vous ce lieu ?

→ JEUNESSE – ENSEIGNEMENT

- 13 Ecole communale d'Anthisnes : Les enfants poursuivent leur ouverture sur le monde
- 14 Le projet « Art et sport » de l'école de Limont
- 15 École Saint-Maximin

→ BON À SAVOIR

- 16

→ CULTURE

- 17 Programmation 2023 du ciné-club d'Anthisnes

→ INFORMATIONS COMMUNALES

- 18 La bibliothèque en plein essor !

→ AGENDA

- 21 Agenda mensuel
- 22 De septembre à juin

→ SERVICES COMMUNAUX

- 24 En un coup d'œil

L'ÉDITO

La piscine a vu le jour ! L'inauguration s'est déroulée le 5 novembre dernier. Il aura finalement fallu « à peine » trois ans entre le moment où notre commune a décidé d'adhérer à ce projet ambitieux, en décembre 2019, et les premiers plongeurs dans cette toute nouvelle piscine.

Depuis trop longtemps, les enfants de nos communes n'avaient plus l'opportunité de profiter de cours de natation, pourtant inscrits dans les programmes scolaires.

Partis de ce constat insupportable, nous avons créé l'intercommunale « Piscine de Bernardfagne&co », sous la forme d'une société coopérative, dont les partenaires sont les deux ASBL de Saint Roch et de Bernardfagne, et les communes d'Anthisnes, de Comblain-au-Pont, de Ferrières, de Hamoir, de Manhay et d'Ouffet.

Ni nos communes, ni le collège Saint Roch, n'auraient pu mener un tel projet sans pareille collaboration. Ce que nous avons démontré avec cette initiative collective, c'est qu'il est possible, en mutualisant nos forces et nos moyens, d'offrir et de garantir, en milieu rural, des services et des infrastructures de qualité qui renforcent l'attractivité de nos villages.

De ce point de vue, cette synergie que nous avons créée autour de la piscine pourra très certainement servir de modèle à d'autres types de projets, qu'ils soient sportifs, culturels, environnementaux, économiques ou sociaux.



Editeur responsable

Collège communal, Administration Communale,
Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthisnes

Coordination

Toni Pelosato, Echevin de l'Information
Maquette et mise en page
www.stereotype.be

 sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable

Ont collaboré à ce numéro : Pol Wotquenne, Sébastien Fabris, Marc Tarabella, Toni Pelosato, Alicia Renard, Etienne Bours, Pierre-Yves Bolen, Maud Verjans, Amélie Noirfalise, Isabelle Trabert, AWAf ASBL, Yolande Parée, Elise Pirlet, Marcel Sauvage, Céline Darcis, Michel Evans, Bénédicte Debaille, Nathalie Seron, Sonia Stella, Samuel Marechal
Avouerie – Maison des Associations (Frédéric Schenk), Ecole communale d'Anthisnes (Équipe éducative) Ecole communale de Villers-aux-Tours (Équipe éducative), Ecole communale de Limont (Équipe éducative), Ecole Saint-Maximin (Équipe éducative)

*Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.
Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).*



LE MOT DU MR-CDH-IC

Le MR-CDH-IC ne nous a pas communiqué de mot pour cette édition du bulletin.

LE MOT DE CIM CITOYEN +

PAR SÉBASTIEN FABRIS

Comment réduire sa facture énergétique ?



A l'heure où l'augmentation du coût de l'énergie devient une préoccupation pour la plupart de nos concitoyens et leur impose d'adapter leur comportement de tous les jours, il est intéressant de se renseigner sur les actions

permettant de réduire sa consommation. En effet, en plus des actions simples telles que – éteindre les veilles des appareils – installer des éclairages LED – diminuer la consigne du thermostat d'ambiance – remplacer ses anciens appareils électro-ménagers – isoler les tuyaux de chauffage..., cela vaut la peine de se pencher sur la Performance Énergétique de son Bâtiment (PEB). La réalisation d'un audit énergétique permet, en plus de bénéficier de nombreuses primes, de connaître les points faibles de votre logement et d'identifier les travaux à réaliser prioritairement afin d'améliorer le confort et la santé des habitants et de diminuer les consommations d'énergie.

A titre d'exemple, l'isolation du plancher des greniers permet de réduire votre consommation de l'ordre de 20 à 30 % ! Un tel investissement est désormais rentabilisé en quelques mois si vous réalisez les travaux vous-mêmes (en moins de 2 ans si non) ! Les temps de retour sur investissement des travaux d'isolation des autres parois de déperdition (toitures, murs, planchers) sont souvent inférieurs à 4 ans malgré l'augmentation du prix des matériaux (10-15 ans pour le remplacement des fenêtres/portes). Le remplacement du système de chauffage (pompe à chaleur, chaudière gaz à condensation au propane, etc) et du système de production d'eau chaude sanitaire (boiler thermodynamique, ballon couplé à la chaudière, etc.) représentent des investissements de plus en plus rentables également.

L'installation d'une ventilation mécanique contrôlée avec récupérateur de chaleur (après avoir correctement étanchéifié votre bâtiment) permet également de réduire votre consommation tout en diminuant nettement le risque de condensation et en maintenant un air sain pour les occupants.

Les panneaux solaires photovoltaïques sont actuellement rentabilisés en moins de 6 ans.

Ces améliorations permettant de diminuer significativement les dépenses énergétiques des bâtiments et étant rapidement rentabilisées, CiM citoyen espère que ce sujet sera pris au sérieux par nos représentants, qu'ils s'efforceront de diminuer rapidement la consommation des différents bâtiments communaux, en commençant par

réaliser les actions facilement réalisables telles que l'isolation des planchers des greniers par les ouvriers communaux...

N'hésitez pas à nous joindre pour toute information complémentaire.

LE MOT DU PS-IC

PAR POL WOTQUENNE

Une nouvelle piscine est née

Apprendre à nager n'apporte que du positif. Sur le plan de la sécurité d'abord, le plus important, en France les chiffres



révèlent que c'est parmi les plus jeunes et les plus âgés que les noyades sont les plus nombreuses. Un enfant peut se noyer en moins de 3 minutes dans 20 cm d'eau, sans bruit...

Sur le plan de la santé, la natation est un sport ultra complet qui fait travailler tout le corps et cela en fonction de son niveau, de ses possibilités. Il semblerait même que les nageurs réduiraient de 50 % leur risque de mortalité par rapport aux sédentaires tellement l'impact sur le système cardio-respiratoire est bénéfique. Cette activité est aussi particulièrement adaptée à tous les âges. Chez l'enfant tout spécialement, effet positif sur la motricité, la coordination, la posture, la confiance en soi...

Grace à une mutualisation de moyens publics et privés, une piscine a été inaugurée: la piscine de Bernardfagne. Remarquable et qui réjouira beaucoup de monde, le fait que la concentration en chlore ne sera que de 0,9 % contre 15 % auparavant ainsi qu'une gestion des énergies optimale grâce à des installations ultra-modernes en constante amélioration.

Pour assurer la sécurité des utilisateurs, présence obligatoire d'un maître-nageur chargé exclusivement de la surveillance. Les cours de natation seront dispensés par les professeurs de gymnastique ou moniteurs diplômés.

Le grand public n'est pas oublié mais son accès sera autorisé selon certaines conditions.

Inaugurer une piscine actuellement est un véritable challenge et d'une utilité incontestable. Les membres du groupe PS-IC, en votant pour la création de cette infrastructure, se sont engagés à contre-courant d'une certaine morosité et immobilisme qui caractérise notre époque.



PAR MARC TARABELLA

LE MOT DU MAYER

Vous tenez en mains le numéro 100 du Bulletin !

Permettez-moi de revenir en arrière en vous narrant de manière non exhaustive l'historique de ce bulletin qui a toujours été au centre de notre désir de vous informer au mieux.

L'idée de ce bulletin fut mise « noir sur blanc » dans notre programme électoral de législature en 1994. Fort de notre victoire à l'époque, le premier numéro vit le jour au printemps 1995. Il fut d'abord semestriel durant les six premières années et ayant bien ressenti votre souhait d'être informés par ce biais, il devint trimestriel à partir de l'année 2001 et c'est toujours le cas aujourd'hui.

Au-delà de ce bulletin, d'autres canaux d'information ont vu le jour tels que les feuillets « Bulletin info » qui ont trait à diverses thématiques particulières et qui sont distribués en toutes boîtes ou par villages ou rues selon les besoins.

L'avènement d'Internet à l'époque nous invita à créer et faire vivre le site www.anthisnes.be toujours d'actualité et qui vient d'être complètement mis à jour... ça vieillit très vite ces choses-là ! La newsletter lui emboîta le pas et a compté jusqu'à près de 300 abonnés. Puis le profil officiel Facebook fut créé.

L'appli Anthisnes est la dernière née des voies de communication modernes et rapides avec vous. Elle a déjà enregistré plus de 800 téléchargements et plus d'une centaine de documents administratifs ont déjà été commandés par ce biais.

Cependant, ces évolutions technologiques ne nous ont jamais fait oublier que notre société compte aussi des personnes qui ne manipulent pas avec aisance ou sont totalement étrangères aux nouvelles technologies.

C'est pour cette raison que nous voulons conserver les outils classiques de communication qui s'appuient sur le papier et que vous trouverez toujours une personne qui répond à vos questions à l'administration communale et que vous y serez toujours les bienvenu(e)s.

Revenant au bulletin, il a connu une formidable évolution depuis le numéro 1 et nous devons cet effort constant d'amélioration de la qualité à Francis Hourant qui le coordonna durant vingt-quatre ans et à Toni Pelosato qui lui succéda en ce début de législature. Le personnel communal y met aussi la main et aujourd'hui, après de nombreux numéros alimentés par Cécile François, il revient à Élise Pirllet de centraliser les articles. La réalisation graphique est confiée à un concepteur graphiste extérieur et c'est André Posel de la société stereotype qui lui apporte une qualité sans cesse croissante.

En ce début d'année que je vous souhaite excellente, je formule aussi le vœu que le Bulletin et les autres canaux d'information puissent encore vous aider à mieux connaître notre commune, les services et la vie associative très dense qui fait de notre commune une commune vivante et dynamique.

100



ALICIA RENARD

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2022

Excusées : Yolande HUPPE et Anne PETITJEAN

Le conseil communal, par 8 voix favorables et 5 abstentions (de Toni PELOSATO, Léa POUCKET, Nathalie SERON, Jean-Luc DUCHESNE et Francis HOURANT), décide d'approuver en accord avec le Chef diocésain, le budget pour l'exercice 2023 arrêté par le Conseil de la Fabrique d'Eglise Saint-Remy de Vieu (D. et R. : 13 500€, sans intervention financière de la commune).

A l'unanimité, le conseil communal décide de marquer son accord sur la conclusion d'un bail emphytéotique sur une partie d'une parcelle de terrain rue Basse Voie en vue de procéder à l'agrandissement du parking de l'école de Limont.

Conformément à l'article L1124-49 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation communale, le conseil communal prend connaissance et acte le procès-verbal de vérification de caisse du receveur régional par Madame le Commissaire d'Arrondissement, pour la période du 01/01/2022 au 30/06/2022.

Le conseil communal décide à l'unanimité de revoir pour les exercices 2023 à 2025 les redevances et taxes suivantes (suppression du calcul des frais réels pour les envois relatifs aux démarches urbanistiques – fixation d'un montant forfaitaire):

- Redevance sur la fourniture de renseignements d'urbanisme et sur le traitement des demandes de permis et certificat d'urbanisme et d'urbanisation
- Taxe sur la délivrance des documents administratifs
- Redevance sur la délivrance de renseignements administratifs

Il approuve par 13 voix favorables et 2 abstentions (de M^{me} Françoise Tricmont-Keysers et M. Noël THEWISSEN) le rapport d'activité de l'année 2021-2022, les comptes de l'année 2021 et le rapport du réviseur de l'Association de projet: «Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Amblève».

Le conseil communal décide à l'unanimité de recourir aux services d'Ethias Pension Fund OFP, adjudicataire de l'accord-cadre passé par la centrale d'achat du Service fédéral des pensions en vue de la poursuite d'un deuxième pilier de pension pour les agents contractuels.

SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2022

Excusée : Françoise TRICMONT-KEYSERS

Le conseil communal décide, par 6 voix favorables et 7 abstentions (de Yolande HUPPE, Toni PELOSATO, Léa POUCKET, Aimé CLOSJANS, Blaise AGNELLO, Jean-Luc DUCHESNE et Francis HOURANT) et 1 voix contre (de Nathalie SERON), d'approuver, en accord avec le Chef diocésain, la deuxième version du budget pour l'exercice 2023 de la Fabrique de l'église Saint-Maximin à Anthignes (D. et R. : 47 835€ avec une intervention de la Commune pour les frais ordinaires du culte de 13 975,39 euros et une intervention pour les frais extraordinaires du culte de 27 410 euros, soit un total général de 41 385,39 euros).

En accord avec le Chef diocésain, la modification budgétaire n° 1 pour l'exercice 2022 arrêté par le Conseil de la Fabrique d'Eglise Saint-Martin de Tavier est approuvée par le conseil communal par 8 voix favorables et 5 abstentions (de Toni PELOSATO, Léa POUCKET, Nathalie SERON, Jean-Luc DUCHESNE et Francis HOURANT): D. et R. 42 986,14€ sans intervention de la Commune pour les frais ordinaires du culte.

Le conseil communal décide, à l'unanimité, de marquer son accord sur la dissolution et la liquidation de l'ASBL TARPAN Anthignes-Esneux.

Le conseil communal approuve à l'unanimité le cahier spécial des charges, les plans et les métrés estimatifs modifiés et le montant estimé du marché de travaux d'aménagement et de restauration de l'ancienne Brasserie et de l'Avouerie à Anthignes en maison des associations (Monument classé), dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural, (Lot 3bis «HVAC & sanitaire & lot 3ter «Electricité»).

Après avoir arrêté le taux de couverture du coût-vérité budget prévu pour l'exercice 2023 qui s'élève à 100 %, le conseil communal adopte à l'unanimité le règlement-taxe communal sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers pour l'exercice 2023.

Le conseil communal décide à l'unanimité de changer le mode de jouissance de 2 parties de parcelles situées au lieu-dit «Al Begasse», en les versant dans les biens patrimoniaux et de confirmer son accord de les aliéner.

Il décide de revoir à l'unanimité le règlement relatif aux conditions d'occupation d'étudiants sous contrat de travail (la durée d'occupation couvrira un mois complet).



 Pour plus d'informations :
www.anthisnes.be

Les divers documents portant instauration de la pension complémentaire des membres du personnel occupés dans le cadre d'un contrat de travail avec la commune sont approuvés par le conseil communal à l'unanimité.

Le conseil communal approuve à l'unanimité la prise en charge par le pouvoir organisateur d'une partie des frais de participation à la piscine pour les élèves du niveau primaire des trois implantations de l'école communale (50 % du prix d'entrée), des frais de transport liés à cette activité ainsi que de la prise en charge d'un moniteur accompagnant le maître d'éducation physique lors du cours de natation à la piscine à partir du 1^{er} janvier 2023. Il décide également d'accorder, dans des conditions similaires, les avantages sociaux constitués par l'accès à la piscine et le transport y relatif au bénéfice des élèves fréquentant le niveau primaire de l'école libre subventionnée Saint-Maximin à Anthisnes-centre.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'adhérer au Contrat de rivière Ourthe et à son programme d'actions pour les années 2023 à 2025.

Dans le cadre de son exercice de tutelle, le conseil communal a approuvé à l'unanimité :

1. la modification budgétaire n° 2 du service ordinaire pour l'exercice 2022 du CPAS (les augmentations et les diminutions de crédits de recettes s'élevant à 45604,22€ et à 818,25€ et sur les augmentations et les diminutions de crédits de dépenses s'élevant à 45785,97€ et à 1000€ à la suite desquelles le budget du service ordinaire présente un résultat général de 1179064,03€, strictement équilibré – le montant de l'intervention communale étant inchangé.

2. le budget pour l'exercice 2023 du CPAS présentant, avec une intervention communale s'élevant à 339855,07€ au service ordinaire :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
• Recettes propres de l'exercice	1 040 303,87€	79 000€
• Dépenses propres de l'exercice	1 040 303,87€	79 000€

Vous avez des projets concrets de création ou d'animation, des suggestions, des avis ou des propositions susceptibles d'améliorer encore la vie dans nos villages? Partagez-les avec le plus grand nombre grâce à cette nouvelle rubrique du Bulletin communal. Il vous suffit de nous les adresser par courrier ou de préférence par courriel (info@anthisnes.be), chaque auteur conservant la pleine responsabilité de ses propos. Pour une publication dans le prochain bulletin de printemps, votre courrier est à nous faire parvenir au plus tard le 27 février 2023.

PAR ETIENNE BOURS

DROIT DE RÉPONSE À L'ARTICLE DE MONSIEUR VERCHEVAL PARU DANS LE BULLETIN D'AUTOMNE (N°99).

Sous le titre «Polluer plus pour polluer moins», Monsieur Vercheval fait l'apologie de l'électricité et du nucléaire.

Voyons donc ses arguments. Il écrit «utiliser l'électricité de quelque manière que ce soit ne nuit jamais à la nature, ce sont seulement certaines manières de la produire qui polluent l'atmosphère». Allons donc! Les éclairages exagérés de nos magasins, bureaux, publicités, églises, monuments, rues... polluent l'environnement, la vue, le ciel, les animaux... Quant aux manières de la produire, Monsieur Vercheval nous dit que le nucléaire est idéal, non polluant et produisant la moins chère des électricités. Mais elle coûte une fortune de toute façon, soyons sérieux! Elle ne produit pas de CO₂, soit, mais l'extraction de l'uranium pollue fortement, comme pollue la construction des centrales. Les Centrales nucléaires coûtent de plus en plus cher. Le démantèlement coûte une fortune et prend des décennies. La plupart des réacteurs sont de plus en plus souvent à l'arrêt.

Ajoutons encore les autres dangers non abordés par l'auteur : par exemple des tonnes de déchets dangereux pendant plus de trois mille générations (1,6 millions de m³ de déchets radioactifs en France en ce moment). Ou encore un danger évident pour toutes les populations, en temps de guerre (voyez l'Ukraine) ou de terrorisme. Par ailleurs, l'auteur écrit que les éoliennes sont «vilaines et bruyantes». Expérience faite, les nouvelles éoliennes ne font pas de bruit, juste le souffle des pâles à condition d'être à l'extérieur par grand vent et proche des éoliennes. Elles ne sont certainement pas plus laides qu'une centrale nucléaire, que les antennes (4G, 5G, etc) ou encore que les pylônes qui sillonnent nos campagnes.

Alors? Il n'existe actuellement aucune solution parfaite – le nucléaire reste dangereux -, d'où la nécessité de consommer moins – premier principe urgent d'une écologie réfléchie – et de travailler à de nombreuses pistes qui nous permettront de développer une électricité renouvelable, moins chère et moins dangereuse. Enfin, en lisant les billets de Monsieur Vercheval, on se dit qu'il est nécessaire que le bulletin communal ne contienne que des articles relatifs à la commune. Plus d'apologie du nucléaire ou du vaccin mais des pages ouvertes à la bibliothèque, à l'Avouerie, aux Anthinoises et autres associations qui nous parleraient de leurs activités. Si, par contre, le bulletin est ouvert aux débats politiques, et ce qu'il s'agisse de politique énergétique, sanitaire ou autre... alors ouvrons la porte à toutes les tendances quelles qu'elles soient. En toute liberté.



PAR MAUD VERJANS

SALON DU BIEN VIEILLIR : LA SANTÉ MENTALE ET LE MAINTIEN À DOMICILE

Ce salon émane de la collaboration des 5 assistant(e)s de vie des communes d'Anthignes, Clavier, Modave, Marchin et Tinlot, soutenu par le Gal Pays des Condruses. Pour la première édition, il s'est déroulé le samedi 8 octobre à Strée, commune de Modave.

La population des 5 communes partenaires avait été invitée à participer à cet événement via un toutes-boîtes. A partir de 9h, un déjeuner préparé par le Télé-service du Condroz était offert. De nombreux stands reprenant les différents partenaires traitant du sujet de la santé mentale et du maintien à domicile étaient présents telles que : les mutuelles, les services d'aides à domicile, la ligue alzheimer, le service d'ergothérapeute, le services aidants proches... La fonction d'assistant de vie était également mise à l'honneur auprès du public présent via un stand.

Le salon proposait également des tables-rondes, afin de rencontrer les professionnels de la santé mentale. Les participants ont pu aborder des sujets plus spécifiques comme : les soins palliatifs, les aidants proches, les soins psychiatrique et se sentir bien chez soi. Cet événement était également soutenu par la province de Liège et son programme TIP TOP «Je prends soin de ma santé»



Les participants ont pu essayer différentes activités telles que le yoga, la sophrologie, l'initiation au self défense avec une canne, une balade en triporteur et vélo électrique, essai du véhicule PMR du t'condruses.

Le CPAS d'Anthignes remercie la commune de Modave ainsi que tous les partenaires pour la réussite de ce salon.



PAR AMÉLIE NOIRFALISE

L'ALLOCATION DE CHAUFFAGE DE 300€

Mesure mise en place par le gouvernement pour faire face à la hausse des prix des factures d'énergie. Ce montant unique et forfaitaire de 300€ est accordé aux ménages qui se chauffent au gazoil de chauffage ou au gaz propane. La demande pour obtenir cette aide doit être introduite au plus tard le 30 avril 2023 en ligne ou par courrier recommandé. Elle concerne une livraison entre le 15 novembre 2021 et le 31 mars 2023. Vous devez fournir la facture et la preuve de paiement comme documents.

Si vous avez des questions sur cette procédure, les assistantes sociales du CPAS peuvent vous aider dans vos démarches (sur rendez-vous).



Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec nos assistantes sociales :

- Astrid DHÔTE **04 383 70 79** ou **0486 29 89 89**
- Amélie NOIRFALISE **04 383 61 92** ou **0486 29 90 54**
- Maud VERJANS **04 383 99 80** ou **0488 40 03 95** (+ 65 ans).

Source : <https://economie.fgov.be/fr/themes/energie/prix-de-lenergie/mesures-gouvernementales-et/octroi-dune-allocation-de-300>



PAR PIERRE-YVES BOLEN



PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ: CLIENT PROTÉGÉ CONJONCTUREL

Début octobre, une information est parue dans les médias à propos de l'intervention du CPAS de Liège visant à octroyer un tarif social à la population touchée, entre autres, par l'augmentation du prix de l'électricité. Mais qu'en est-il pour les citoyens d'Anthisnes? Comme il s'agit d'un dossier qui concerne une partie de la population plus large que celle des bénéficiaires d'une aide sociale, il nous paraît nécessaire de faire le point sur cette action de soutien ponctuelle que nous pouvons mener pour vous, avec vous, en cette période de crise. Ainsi, pour bénéficier du statut de «client protégé conjoncturel» via le CPAS d'Anthisnes, il faut au minimum avoir:

- une consommation énergétique se situant «dans la moyenne» (voir vos factures de régularisation à ce propos);
- des factures mensuelles d'électricité qui représentent 10% (pour une personne isolée) ou 15% (pour un ménage) de la totalité de vos revenus.

Suite à l'introduction de votre demande auprès de notre Centre, une enquête sociale doit être réalisée par nos agents afin de vérifier que vous rencontrez tous les critères requis. Une fois ces vérifications réalisées, le conseil de l'action sociale décidera de l'octroi du statut de «client protégé conjoncturel».

A noter que l'aide du CPAS intervient après les autres aides auxquelles vous pourriez prétendre et qui sont résumées sur le site www.wallonie.be/fr/je-diminue-ma-facture (rubrique «je suis un citoyen»).



Si vous souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez contacter le CPAS:

- par courriel: cpas@anthisnes.be
- par téléphone, durant les heures de bureau: **04 383 61 92** ou **04 383 70 79** et pour les seniors le **04 383 99 80**

PAR ISABELLE TRABERT

CROIX-ROUGE
de Belgique 

CROIX ROUGE DE BELGIQUE

La Maison Croix-Rouge voudrait mettre à l'honneur une grande dame de notre région: Madame Jeanne HANSENNE, veuve de Jacques REUL. Membre du Comité de la «Section locale d'Ouffet-Anthisnes-Clavier-Comblain-Nandrin», puis membre actif de la nouvelle «Maison Croix-Rouge Aywaille-Hamoir-Ouffet», elle a été honorée à diverses reprises des Médailles d'Argent et d'Or et de la Plaque Reine Elisabeth, au long de ses longues années au service des plus fragiles. Une vraie bénévole, discrète, authentique, quitte à regret la Maison Croix-Rouge, après 47 ans de service actif: à 82 ans, après une longue carrière au service des autres, Jeanne Hansenne est allée se reposer au Home de Seny, où nous lui souhaitons encore une longue vie paisible.

Active au sein de la Croix-Rouge depuis 1975, elle fut d'abord secouriste, ambulancière et formatrice des secouristes. Elle s'occupa ensuite de l'Action sociale et du Service de Location de Matériel Paramédical. Faute de relève à l'antenne locale d'Anthisnes, le Service de Location de Matériel Paramédical de la Maison Croix-Rouge locale recentre ses activités au siège, Playe 54 à Aywaille.

Au quotidien, votre MAISON CROIX-ROUGE locale c'est aussi: Aider les plus démunis de votre région principalement sous forme de colis (alimentaires et d'hygiène). Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez nous apporter des vivres non périssables et des produits d'hygiène. Organiser des collectes de sang: la prochaine collecte de votre commune aura lieu le 23 janvier 2023 de 17 h à 19 h 30 à la Salle le Val Pierrys, rue du Val, 8 à Anthisnes.

Pour plus d'informations, contacter Jean Echterbille – **0475 86 38 04** ou <https://donneurdesang.be/fr>. Louer du matériel de haute qualité (sur place ou livrable dans les 24h): lits médicalisés, matelas «anti-escarres», lève-personnes, fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles... et vendre du petit matériel pour un confort optimal à domicile: pannes, urinaux, alèses, protections contre différents degrés d'incontinence à un très bon prix!

Pour nous soutenir, n'hésitez pas à faire un don sur le compte BE72 0682 0036 2116 (MCR Aywaille – mention «don» sur le virement).

Nouvel horaire: du lundi au vendredi de 13 h à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h.



Adresse: Playe 54 à Aywaille
(E25, sortie 46, à côté de la caserne des pompiers)
tél. **04 365 26 82** ou **0497 52 89 68**

Dd

PAR AWAF ASBL

ACTION INVENTORI'HAIE



Depuis quelques années, les plantations d'arbres et arbustes hors forêt vont bon train, boostées par le projet «Yes, we plant» de la ministre de l'environnement mais également par les nombreuses initiatives locales et citoyennes. En effet, plus les changements environnementaux (notamment liés aux changements climatiques) se font sentir, plus l'arbre et les services écosystémiques qu'il rend semblent importants. Malheureusement, face à cet engouement, l'approvisionnement en plants peine à suivre.

Cela s'explique, entre autres, par le fait que la récolte des graines nécessaires pour faire pousser les plants est difficile, notamment parce que la ressource est très dispersée sur le territoire.

Face à cette difficulté, l'AWAF ASBL, l'ASBL centre de Michamps et le Comptoir Forestier lancent un projet qui ambitionne d'identifier un grand nombre de semenciers potentiels hors forêt (haies, arbres isolés...) d'espèces ligneuses indigènes: l'action «Inventori'haie».

Cette action a pour but de permettre à tous les naturalistes expérimentés ou débutants, marcheurs, coureurs, amoureux de la nature ou de leur territoire de nous signaler les zones qu'ils considèrent intéressantes

d'un point de vue de la production de graines. Cette signalisation se fait très facilement en ligne sur un site appelé «observations.be», accessible via la page internet du programme «Yes, we plant». Par le biais de ce site, toute personne désireuse d'apporter sa contribution à la sauvegarde de nos haies et de notre biodiversité pourra signaler géographiquement des zones d'intérêt et fournir quelques informations importantes (espèces présentes, signes de taille...) ainsi que des photos. Bien entendu, les zones signalées doivent respecter un certain nombre de critères (espèces indigènes, formations (haies, buissons, lisières...) anciennes et peu taillées...). Ceux-ci sont détaillés dans un court document disponible sur le site. A vous, promeneurs et amoureux de votre commune de nous signaler ses richesses naturelles afin de participer au reverdissement de notre territoire !



Pour plus d'information, vous pouvez contacter:
AWAF ASBL – Géraud de Streele
rue de la Charmille 16 à 4577 Strée (Modave)
0492 39 37 18 – www.awaf.be

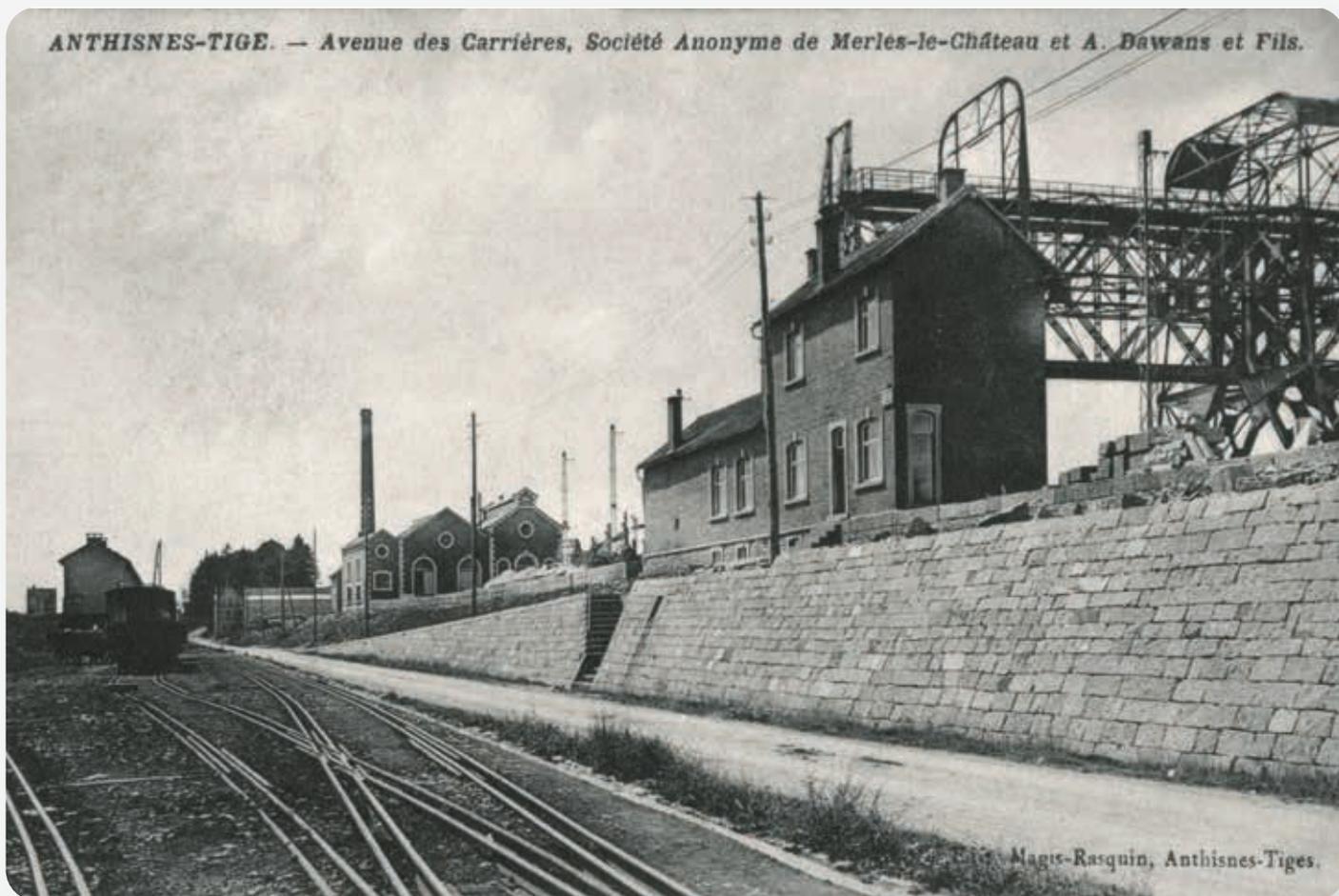
Centre de Michamps ASBL – Florentin Register
Horritine 1 à 6600 Michamps (Bastogne)
0484 81 33 59 – <https://centredemichamps.be>





PAR MARCEL SAUVAGE

ANTHISNES AUTREFOIS RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?



Le même lieu actuellement

Il s'agit de l'actuelle rue de Mont autrefois appelée Anthisnes Tige ou encore avenue des Carrières, la prise de vue date vraisemblablement de 1913. Cette carte postale a circulé fin novembre, début décembre 1918 entre Anthisnes et une localité dans le Devon au Royaume Uni.

A la fin de la première guerre mondiale, des troupes Portugaises, Françaises et Anglaises ont brièvement séjourné à Anthisnes. Ce militaire anglais écrit à sa famille en date du 30/11/1918 «la paix enfin venue, j'espère être de retour pour Noël». Ce courrier, après passage par la «censure», a été acheminé par la poste militaire anglaise (Field post office) vers le Royaume Uni.

Le bâtiment à l'avant plan existe toujours au n°9 de la rue de Mont, le pont roulant quant à lui fortement endommagé par un V1⁽¹⁾ le 25 novembre 1944 fut vendu à un ferrailleur et complètement démantelé en 1952. On remarque aussi le dédoublement des voies ferrées, ce système permettait l'acheminement des wagons SNCB⁽²⁾, empattement 1435 mm. sur les sites desservis par la SNCV⁽³⁾.

⁽¹⁾ V1. Vergeltungswaffe eins = Arme de représailles n°1

⁽²⁾ SNCB. Société Nationale des Chemins de Fer Belges

⁽³⁾ SNCV. Société Nationale des chemins de fer Vicinaux

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISES

ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISES : LES ENFANTS POURSUIVENT LEUR OUVERTURE SUR LE MONDE

Ce premier trimestre fut riche en apprentissages, en découvertes, en partages et en échanges. Nous sommes toujours en mouvement, toujours actifs et on adore ça ! Voyez plutôt quelques-unes des activités réalisées :

- **théâtre de marionnettes** à l'école (mat. + P1/P2) – «Les 3 plus belles pommes de l'automne»
- **chasse aux trésors** en pleine nature (maternelles)
- **sortie à la découverte des champignons** dans les bois d'Anthises et dégustation (P5/P6)
- **mise en scène** de l'album «100 % sorcière» (P3/P4)
- **Cuisinons les potirons de notre potager** : soupe, confiture, cake, chutney (participation de tous les élèves)
- **Fêtons Halloween** : déguisements, maquillages, bricolages et cortège dans le village
- **théâtre de marionnettes** au Foyer culturel de Sprimont (P1/P2/P3/P4) – «Ma vie de basket»
- **Startech's Days**, journée de découverte des compétences techniques, à Ciney (P6)
- **exposition sur le conte** à la bibliothèque d'Aywaille – «Boucle d'Or et les 3 ours» (P1/P2/P3/P4)
- **venue de Saint-Nicolas** dans toutes les classes le 6 décembre
- **Bataille de livres**, activité internationale de promotion de la lecture et de la langue française et atelier d'écriture d'Olivier May (P3/P4)
- **animation sécurité routière** à Hamoir, organisée par les policiers de la zone du Condroz (P5/P6)
- **soirée de Noël** : chorale, bricolages, vin chaud et tartiflette

Et bien sûr, chaque vendredi, le projet «Les Petits Ambassadeurs» où les élèves de P5/P6 lisent des histoires aux enfants de maternelle, le passage dans les classes de mamy-lecture ou encore, chaque mois, la journée Céréki pour les M3.

Suivez toutes nos aventures en découvrant les photos sur notre page Facebook ou en venant nous faire un petit coucou à l'école.



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VILLERS-AUX-TOURS



NOËL SOLIDAIRE

Cette année, l'école de Villers-aux-Tours a choisi de changer de formule pour son animation de Noël. À l'heure où beaucoup de gens vivent des moments difficiles, les enfants et enseignants ont opté pour le thème de la solidarité.

Dans son projet pédagogique, l'école met en avant le «vivre ensemble» et toutes les valeurs qui y sont liées. L'occasion est donc idéale pour les mettre concrètement en application !

Au programme de la soirée du 21 décembre, sapin ardent, collecte de denrées et d'objets au profit d'associations caritatives, chants de Noël par les élèves, dégustations diverses dans une ambiance conviviale.

Plus de détails dans le prochain numéro !

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE LIMONT

LE PROJET «ART ET SPORT»

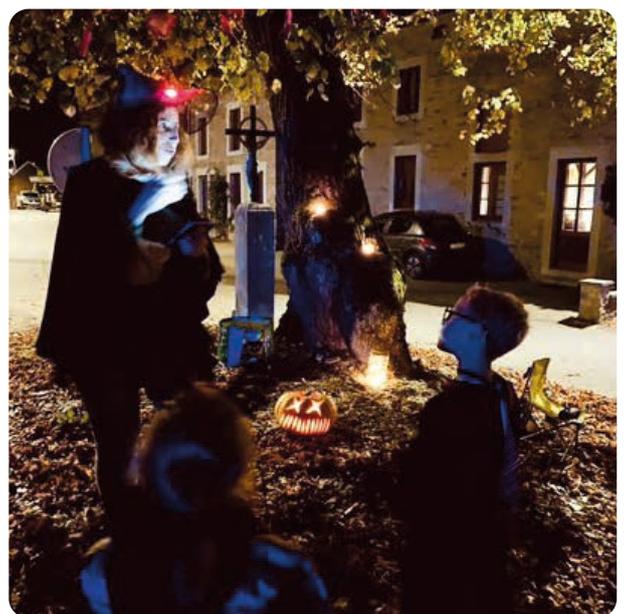


Une rentrée en pleine forme pour nos artistes sportifs de Limont. Après un magnifique spectacle à l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège, nos grands ont apporté la bonne nouvelle à l'école: cette année scolaire, le projet Art donnera naissance à une comédie musicale qui va encore nous procurer une multitude d'activités au service du savoir, du savoir-faire et du savoir-être.

Au fil du temps, «Art & Sport» nous amène également des moments de partage, de plaisir et de rencontre et ici, nous avons reçu une invitation de Nancy Pierret (illustratrice de notre région qui a déjà chapeauté diverses animations à l'école) afin de permettre à nos élèves de visiter son exposition au centre culturel de Hotton. Une matinée enrichissante durant laquelle nous avons pu en apprendre davantage sur son métier passionnant tout en admirant son bel univers.

Avant les vacances d'automne, une nouvelle activité a vu le jour (enfin, plutôt la nuit); toutes les familles de l'école ont été conviées à participer à un escape game dans le village et même dans les bois. Il suffisait de suivre la lumière de nos jolies citrouilles et de nos lanternes tout le long du chemin. Amusement, échanges, énigmes diverses, blind test, pots aux matières visqueuses, contes, parcours dans les bois ont jalonné la balade de chaque groupe composé d'enfants, de parents et même de grands-parents téméraires.

Nos prochaines aventures sont déjà bel et bien organisées: une nuit surprise à l'école avec un invité de marque au petit déjeuner (pour info, il a une mitre et une crosse), les cadeaux de celui-ci (cinéma à Liège avec une animation pédagogique pour chaque classe par la suite), les classes vertes à Spa pour les élèves de la 3^e maternelle à la 6^e primaire, notre comédie musicale, le projet Sport et bien d'autres encore... «Il reste toujours quelque chose de l'enfance, toujours... Donnons-lui les ailes, le soutien et la magie nécessaires pour la cultiver.»



 Envie de plus d'infos sur notre école et ses projets? Un petit clic sur: www.ecoledelimont.be
 école de Limont

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE SAINT-MAXIMIN

ÉCOLE SAINT-MAXIMIN



**ÉCOLE LIBRE ST MAXIMIN
ANTHISES**

Depuis le début de cette année scolaire, les enfants de maternelle continuent leur voyage dans le temps. Ils ont ainsi exploré les Temps modernes et ont pu découvrir l'histoire de Christophe Colomb ainsi que les œuvres d'Arcimboldo et de Michel-Ange.

En se rendant au marché de Comblain-au-Pont, les enfants ont découvert et comparé des fruits et légumes rapportés chez nous par Christophe Colomb et toujours consommés de nos jours.

En novembre, les enfants de primaire se sont rendus à Blegny-Mine. Après une croisière commentée sur la Meuse, ils sont arrivés à Visé et ont ensuite voyagé en train touristique pour arriver sur le site minier. L'après-midi, les enfants ont visité la mine et appris beaucoup grâce aux guides.

Dans le cadre d'un appel à projet, notre école a été retenue afin que les enfants réalisent un kamishibai (théâtre de papier d'origine japonaise). Ainsi, les élèves de 2^e et 3^e maternelle et ceux de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e primaire sont chargés de rédiger une histoire et de réaliser des dessins pour illustrer celle-ci. Des visites culturelles et des rencontres avec des artistes sont organisées durant l'année afin d'agrémenter le projet, mais aussi pour aider les enfants à créer une mise en scène musicale et artistique.





PAR TONI PELOSATO



UNE NOUVELLE PISCINE, PARTAGÉE À PLUS D'UN TITRE

Les élèves de toutes les écoles de la commune pourront donc redécouvrir les joies de la natation. Mais on pourra également y faire de la plongée, de l'aqua gym ou encore de l'aqua zumba. L'intercommunale «Bernardfagne & Co» s'est associée à six partenaires afin d'offrir un panel d'activités qui évoluera encore en fonction de la demande.

Ces cours et ces animations sont organisés par différentes associations :

www.facebook.com/NatAyw

www.facebook.com/CrocSPORTS

www.lesrigoleaux.be/natation

www.zumba.com/fr-FR/class/tiffany-le-double/1146562

<https://eneo-aywaille.jimdo.free.com/activit%C3%A9s-sportives>

www.sealover.be/infos-pratiques

En 2017, compte tenu de la vétusté et des problèmes de sécurité, le Pouvoir Organisateur de Saint-Roch a dû prendre la décision de fermer la piscine. Cependant, depuis quelques années déjà, le Collège Saint-Roch et les communes avoisinantes discutaient de la rénovation de la piscine.

Le Plan Piscines, lancé par la Région wallonne en janvier 2016, a été le coup de pouce qui nous incita à finaliser un projet de rénovation. Une intercommunale mixte composée des 5 communes (Anthignes, Comblain-au-Pont, Ferrières, Hamoir et Ouffet) et de 2 partenaires privés (le Collège Saint-Roch et l'ASBL Bernardfagne) est constituée le 9 mars 2020. La commune de Manhay a rejoint l'intercommunale lors de l'assemblée générale du 25 octobre dernier. C'est le 5 août 2020 que la Région wallonne donne son feu vert pour l'octroi d'un subside de 1 078 114 € (+ le même montant en prêt à 0 %). Liège Europe Métropole et la Province de Liège octroient des subsides complémentaires de respectivement 300 000 € et 200 000 €.

La «piscine de Bernardfagne&co» a été inaugurée le 5 novembre. Le lundi 7 novembre 2022, les premiers nageurs prenaient possession des lieux.



PAR ÉLISE PIRLET

DE NOUVEAUX LIEUX ET PROJETS VOIENT LE JOUR SUR NOTRE COMMUNE !

L'Atypick

L'Atypick, bar-restaurant, a ouvert ses portes le 28 octobre 2022. Frédéric et Stéphanie vous accueillent du jeudi au lundi à partir de 10h, rue du centre 23 à 4160 Anthignes. Vous pouvez consulter leur page facebook «latypick», les contacter au **04 338 44 21** ou **0472 55 67 18** et par mail à brasserie.latypick@gmail.com



Au Modjo

Le Modjo, café-friterie, a ouvert ses portes le 10 novembre 2022. Morgane (côté café) et Jordan (côté friterie) sont heureux de vous accueillir tous les jours sauf le mardi de 10h au finish (côté café) et de 11h à 14h ainsi que de 17h à 21h (côté friterie). Anciennement «Chez pas cher», le Modjo se situe rue du centre 40 à 4160 Anthignes. Vous pouvez consulter leur page facebook «Au Modjo».



La «nouvelle» poste

Le nouveau bâtiment de la poste se situe maintenant rue des Martyrs 19 à 4162 Hody, juste à côté du poste de police. Le bancontact se situe dans le sas d'entrée de la poste. Ce nouveau bâtiment a ouvert ses portes le 14 novembre 2022, avec ses horaires inchangés c'est-à-dire les lundi, mercredi et vendredi de 9h 30 à 12h ainsi que les mardi et jeudi de 9h 30 à 12h/14h à 18h.





PAR SAMUEL MARECHAL

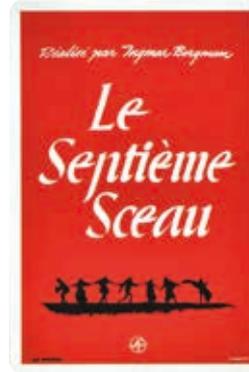
PROGRAMMATION 2023 DU CINÉ-CLUB D'ANTHISNES

On vous attend, tous les deuxièmes lundis du mois à 19h30 au rez-de-chaussée de l'Avouerie pour une programmation qui, nous l'espérons, vous ravira.

- **Lundi 9 janvier**

Le Septième sceau – Ingmar Bergman – Suède 1958

Au XIV^e siècle, en Suède, une grande épidémie de peste ravage le pays. Un chevalier et son écuyer rencontrent la Mort sur une plage déserte, le chevalier lui propose une partie d'échecs, espérant y trouver une solution aux problèmes métaphysiques... Une des plus grandes œuvres d'Ingmar Bergman, cinéaste intemporel, d'une rare intelligence, des instants d'intense émotion qui resteront à jamais gravés dans les mémoires.



- **Lundi 13 février**

The Lobster – Yorgos Lanthimos – Grèce 2015

Dans un futur proche, toute personne célibataire est obligatoirement internée à l'Hôtel et a 45 jours pour y trouver l'âme sœur. Passé ce délai, elle est transformée en l'animal de son choix. Après 11 ans de relation, David se retrouve célibataire lorsqu'il apprend que sa femme l'a quitté pour un autre homme. Il est emmené à l'Hôtel où il découvre ses nombreuses règles, et assiste à des bals, des soirées festives et des scènes théâtrales montrant les avantages d'une relation. Il part aussi à la chasse aux Solitaires, des résistants vivants cachés dans la forêt. Chaque Solitaire capturé à l'aide d'un fusil à fléchettes tranquilisantes offre un jour de plus au chasseur pour trouver un partenaire ayant quelque chose de particulier en commun afin de pouvoir débiter une relation. David se lie bientôt d'amitié avec Robert et John, mais lorsqu'il se retrouve dans une situation délicate, après avoir fait croire qu'il était compatible avec une résidente, il tente d'échapper à son destin en s'enfuyant dans les bois. Il y est recueilli par les Solitaires, aux règles aussi strictes que différentes de celles de l'Hôtel.



Une allégorie aussi absurde que jouissive, qui met en exergue les pressions sociales autour des rapports sentimentaux et humains.

- **Lundi 13 mars**

De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites – Paul Newman – USA 1972

Béatrice Hunsdorfer est une veuve d'une quarantaine d'années, elle rêve d'ouvrir un salon de thé élégant sans pouvoir disposer des ressources nécessaires pour atteindre son but. Ruth, son aînée, épileptique, est une adolescente rebelle, alors que Matilda, la cadette, est une jeune fille timide, mais très intelligente et idéaliste. Cette dernière trouve le réconfort dans le soin qu'elle prodigue à son animal de compagnie, un lapin, et dans les projets scientifiques qu'elle réalise avec l'école. L'expérience de Matilda, qui donne son nom au film, est censée montrer combien une petite quantité de radium affecte les marguerites, certaines meurent, mais d'autres évoluent avec des mutations étranges mais très belles, qui diffèrent totalement des plantes originales. Un film d'une grande justesse de Paul Newman, metteur en scène, un beau portrait de femme en dépression qui lutte pour survivre dans une société qui la dépasse.





• Lundi 10 avril

Il était une fois en Anatolie – Nuri Bilge Ceylan Turquie 2011

Au cœur des steppes d'Anatolie, un meurtrier tente de guider une équipe de policiers vers l'endroit où il a enterré le corps de sa victime. Au cours de ce périple, une série d'indices sur ce qui s'est réellement passé refait progressivement surface. Une trame macabre pour un film lumineux dans les steppes anatoliennes, qui révèle toute l'ambiguïté de l'âme humaine.



• Lundi 8 mai

Toni Erdmann Maren – Ade Allemagne 2016

Winfried Conradi, un enseignant allemand d'une soixantaine d'années, fantasque et habitué à se grimer, va rendre une visite surprise à sa fille Ines, consultante de haut niveau en poste à Bucarest. Alors qu'elle essaye de négocier un contrat d'externalisation très important pour sa carrière, il s'immisce dans sa vie professionnelle et personnelle afin de la faire réfléchir sur elle-même, dans une série de situations inattendues qui la déstabilisent. Voyant le risque qu'il fait prendre à sa fille, il décide de rentrer en Allemagne. Ines se consacre à fond à sa mission, mais elle a la surprise, un soir dans un grand hôtel, de retrouver son père sous le nom de Toni Erdmann. Un ton décalé pour conter cette histoire admirablement interprétée, qui oscille sans cesse entre rire (parfois aux larmes) et émotion.

• Lundi 12 juin

La nuit du chasseur – Charles Laughton USA 1956



Dans les années 30, en Virginie-Occidentale, un prêcheur inquiétant poursuit dans l'Amérique rurale deux enfants dont le père vient d'être condamné pour vol et meurtre. Avant son incarcération, le père leur avait confié dix mille dollars dont ils ne doivent révéler l'existence à personne. Pourchassés sans pitié par ce pasteur psychopathe et abandonnés à eux-mêmes, les enfants prennent la fuite. Unique film de Charles Laughton qui mêle terreurs gothiques et merveilleux enfantin, film noir et conte de fées, il traverse tous les genres, mais ne se plie à aucun. Une Œuvre belle, étrange, indéchiffrable, allégorique aussi, où le mal pourchasse l'innocence, où l'épouvante côtoie la féerie, où la poésie s'enracine dans le subconscient.

«Très peu de films donnent ce sentiment de se situer à la fois en amont et en aval du cinéma et d'en dominer toute l'évolution» Serge Daney

«S'immerger dans cette œuvre comme on s'enfoncé dans l'obscurité du poème et de la nuit» Gérard Mordillat



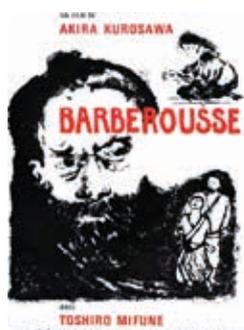
• Lundi 10 juillet

Le marchand de rêves – Giuseppe Tornatore Italie 1995

En 1953, Joe Morelli arnaqueur de génie, sillonne la Sicile à la recherche de nouveaux talents. Pour 1500 lire, Joe tourne des bouts d'essai et promet tout : gloire, richesse, amour... L'homme de cinéma «filme» tous les siciliens : mafieux, communistes, paysans, employés municipaux, carabinieri... Tous se racontent et s'exaltent devant la caméra qui en réalité ne fonctionne pas... Seule une jeune italienne, Beata prendra dans ses filets le «marchand de rêves» à son propre jeu, pour en faire, malgré lui, un autre homme... Un film qui porte bien son nom, une leçon de cinéma et de tendre humanité.

• Lundi 14 août

Barberousse – Akira Kurosawa Japon 1965



Début du XIX^e siècle, jeune homme brillant mais arrogant, Noboru Yasumoto rêve de devenir le médecin personnel du Shogun. Il ne peut que se cabrer lorsqu'il se retrouve affecté dans un dispensaire d'un quartier misérable d'Edo, sous les ordres du docteur Kyojio Niide, alias Barberousse, dont la sévérité et l'aspect constamment renfrogné ne font qu'ajouter à son insatisfaction. À travers les cas de malades qui sont autant de victimes de la misère sociale et humaine, et qui vont fortement le marquer, le médecin fraîchement diplômé va découvrir progressivement la véritable nature de Barberousse, un homme plein de compassion et totalement dévoué à ses patients, pour qui la lutte contre la misère et l'ignorance est l'arme la plus efficace pour combattre les maladies. Commence alors pour Yasumoto une profonde remise en question sur ses aspirations et son humble responsabilité de médecin. Un film profondément humain et plus que jamais d'actualité, pour un Kurosawa au sommet de son art.



PAR Yolande PARÉE



LA BIBLIOTHÈQUE EN PLEIN ESSOR !

La bibliothèque communale connaît une nouvelle année record avec 13 % d'usagers supplémentaires en 2022. Les demandes de prêt interbibliothèques ont augmenté de 40 % et plus de 22000 ouvrages ont été prêtés cette année à nos lectrices et lecteurs de tous âges. Parmi tous ces livres, certains ont connu un succès particulier. Voici le palmarès des livres les plus empruntés à la bibliothèque d'Anthisnes en 2022 :

Le «top 3» chez les adultes :

- N°1 «Archie» d'Alicia Cardyn, un roman belge racontant l'histoire bouleversante d'un jeune garçon qui marche plus de 1000 km en quête d'humanité.
- N°2 «Je suis l'abyss» de Donato Carrisi, un thriller intense inspiré de faits réels.
- N°3 «La maison de l'orchidée» de Lucinda Riley, une autrice qui rencontre un grand succès ces dernières années. Son roman nous entraîne au cœur d'une saga familiale captivante.

Le «top 3» chez les enfants :

- N°1 «Mortelle Adèle : Funky Moumoute» de M^r Tan. Dans cet épisode de la série, Adèle s'envole au Canada pour les vacances de Noël. Un nouvel endroit pour faire des bêtises encore plus mortelles que d'habitude !
- N°2 «Mortelle Adèle : Choubidoulove» de M^r Tan. Dans cet autre épisode, Adèle qui est amoureuse de Ludovic, va user d'armes de séduction bien à elle pour que ses sentiments deviennent réciproques.
- N°3 «Astérix : le papyrus de César» de Jean-Yves Ferri. Une aventure d'Astérix et Obélix qui affrontent César dans une Gaule toujours peuplée de légions romaines et de nouveaux personnages.

La bibliothèque fait l'acquisition de nouveaux livres chaque mois. Retrouvez-en la liste dans notre newsletter ou sur le site internet communal.



ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS : RECYCLONS ENCORE PLUS !



Depuis quatre ans, notre commune est affiliée à la ressourcerie du Pays de Liège. Cette société coopérative s'est spécialisée dans la collecte et le tri des encombrants. Collectés avec grand soin, ils sont triés et destinés à connaître une seconde vie : par l'intermédiaire des Cpas ou de magasins de seconde main, une partie réintègrera le marché. Le restant sera recyclé ou valorisé en énergie électrique. Cette même société collecte déjà et trie les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) des recyparcs de la zone Intradel.

L'objectif est très clairement d'accroître le volume du tri et du recyclage et de vous proposer une manière de vous défaire d'encombrants tels que meubles, électroménagers, jouets, bibelots, vaisselle, outils, bois, métaux, plastiques, etc. Impératif, pour bénéficier du passage du camion de cette ressourcerie, vous devrez former le **04 220 20 00**, détailler les objets à enlever et convenir d'un rendez-vous avec l'équipe de collecte. Les objets devront être facilement accessibles, déposés au rez-de-chaussée de votre immeuble ou de votre propriété, mais jamais sur le trottoir.

Ne perdez jamais de vue que vous devez vous inscrire au minimum dix jours avant le jour convenu. Le service de la ressourcerie a un coût, lequel couvre l'enlèvement, le transport et le traitement. Depuis l'an dernier, le premier passage sera gratuit et ne pourra excéder 2 m³. Moyennant paiement de 50 euros, vous pourrez commander un dernier passage annuel, toujours pour 2 m³ maximum.

Contacts : PIRLET Elise (employée administrative environnement et communication)

04 383 99 91 ou elise.pirlet@anthisnes.be





PAR MICHEL EVANS



Dd

COLLECTE DES DÉCHETS



Depuis le 1^{er} avril 2009, les déchets organiques sont dissociés des autres déchets ménagers. Treize ans déjà que nos détritrus sont collectés au moyen des conteneurs gris et vert, ce qui nous permet d'atteindre les objectifs régionaux et européens. Exercice annuel obligatoire, la taxe doit être revue en fonction des coûts qui nous sont répercutés par Intradel et des résultats connus pour les deux derniers exercices. J'aime rappeler que la qualité du tri anthesisois est reconnue lors des analyses réalisées par Intradel. Cette qualité nécessite des actions de sensibilisation, parfois des rappels! Sans cet exercice bien réalisé, les coûts obligatoirement répercutés sur la commune et ses ménages seraient bien plus élevés qu'actuellement et l'objectif environnemental de moindre production et d'un territoire propre, ne pourraient être approchés!

Ainsi, le **conteneur vert** est destiné aux **déchets organiques**, soit les restes de repas, épiluchures de fruits et légumes, les marcs de café et sachets de thé, les coquilles d'œufs, de noix, de moules, les petits déchets de jardin tels les herbes, les fleurs fanées, les plantes d'appartement, mais aussi d'autres déchets tels les papiers essuie-tout, les mouchoirs et serviettes en papier, les aliments périmés, les litières et emballages biodégradables. Ces éléments ne peuvent jamais être emballés dans un sac plastique.

Le **conteneur gris** est la solution ultime pour **nos détritrus**. Il recueille les éléments qui n'ont pas leur place dans les sacs bleus PMC, les papiers cartons, le conteneur vert, les bulles à verre, ou dans les filières de recyclage proposées dans les recyparcs.

Revenons au coût du service! Par rapport à 2022, la structure des montants répercutés sur chaque habitant par l'intercommunale de traitement des déchets a évolué fortement. Si le coût

global reste fixé à 56,19€ par habitant, la part affectée à la prévention est passée de 1,04€ à 2,30€ par habitant. L'unité de valorisation, située à Herstal, traite les déchets ménagers résiduels qui ne peuvent être valorisés autrement que par la production d'électricité. Les coûts élevés de cette énergie ont permis de faire passer le coût de cette valorisation de 4,43€ par habitant à un euros.

La région wallonne nous impose une couverture de 95 % à 110 % du coût du service. Notre objectif a toujours été de couvrir le coût réel! La taxe restera fixée à 82, 117 ou 152 euros, selon que le ménage se compose d'une, deux, trois personnes et plus.

Des mesures sociales de réduction de la taxe socle restent prévues pour les ménages comptant 3 enfants et + de moins de 18 ans au 1^{er} janvier: - 25€, pour les gardiennes agréées par l'ONE au 1^{er} janvier: - 25€, en faveur des ménages à revenus modestes: maximum 17 100€/an d'imposables (montant déterminé par le dernier avertissement-extrait de rôle en matière d'IPP) + 2 325€ par personne à charge fiscalement: - 25€, pour les ménages ayant 1 enfant ou plus de moins de deux ans au 1^{er} janvier de l'année d'imposition: - 25€/enfant. Les personnes incontinentes ou dialysées à domicile ou porteuses de poches (colostomie), au 1^{er} janvier: - 50€ par personne. Ces réductions peuvent se cumuler.

Pour info, sachez que des contrôles sporadiques des conteneurs sont opérés par Intradel. Ils peuvent être refusés à la levée mais c'est généralement un feuillet explicatif qui est collé sur le conteneur visé, du moins au premier constat d'un problème.

PAR ÉLISE PIRLET

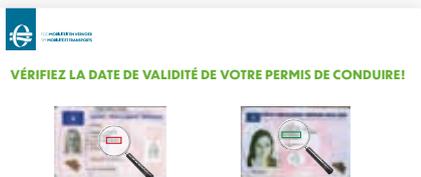
LA FIN DES SACS TRANSPARENTS À PARTIR DE CE 1^{ER} JANVIER 2023

La dernière collecte des sacs transparents était le 21 novembre 2022. A partir de ce 1^{er} janvier 2023, le sac bleu PMC pourra accueillir tout ce que contenait le sac transparent. Il vous reste des sacs transparents? Pas de problèmes, vous pouvez les utiliser comme des sacs bleus PMC jusqu'à épuiser votre stock et les mettre à rue le jour de la levée des sacs PMC.

Dd



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via votre app Anthisnes (commande de documents administratifs) et sur votre site Internet communal www.anthisnes.be (e-guichet). Pour disposer des dernières infos, pensez à nous suivre sur facebook, twitter et instagram et sur votre application Anthisnes.



PERMIS DE CONDUIRE

Vous êtes détenteur d'un permis de conduire au format « carte bancaire », soyez vigilant à la date de validité de celui-ci. Ce type de permis est valable 10 ans, n'hésitez pas à prendre rendez-vous à la commune pour tout renouvellement.



VIOLENCES CONJUGALES

Vous pouvez contacter, de manière anonyme, la ligne écoute violences conjugales au **0800 30 030** (numéro gratuit). Ce numéro est accessible 24h/24 et 7j/7. **! ce n'est pas une ligne d'urgence** (101 Police). Vous serez écouté, informé et orienté.

Il y a différentes formes de violences conjugales. Elles sont notamment physiques, psychologiques, verbales, économiques et sexuelles.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez consulter le site www.ecouteviolencesconjugales.be. Enfin, l'équipe du CPAS d'Anthisnes peut vous aider dans vos démarches (orientation, aide sociale, ...).

PANNES D'ÉLECTRICITÉ

Comment faire face aux coupures d'électricité ou un dégât électrique ? RESA gère le réseau de distribution d'électricité à Anthisnes. Elle en garantit notamment la qualité et la sécurité. Vérifiez si le problème ne provient pas de votre installation intérieure. Pour cela, il vous suffit d'abaisser le disjoncteur principal, le différentiel puis les fusibles, ensuite de les remonter dans le même ordre. Si vous n'avez toujours pas de courant, contactez RESA au **04 263 18 80** ou au **04 220 12 11** (24h/24).

Dans le cas d'une coupure due à un déménagement, c'est un fournisseur d'énergie qu'il faut contacter pour pouvoir changer le nom du titulaire du contrat d'électricité.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES (Liste arrêtée au 15/11/2022)

18.08.2022 HACKIN Victoria - Anthisnes
 21.08.2022 ZAGLIO PEREZ Lorenzo - Anthisnes
 26.08.2022 BERNARD Léa - Villers-aux-Tours
 29.08.2022 ZOUNDI RONDIA Alya - Tavier
 16.09.2022 HAMMERAND Eléonore - Hody
 20.09.2022 PIRLOT Gauthier - Lagrange
 04.10.2022 LACONTE Achille - Berleur
 12.10.2022 MAHY Néo - Lagrange

MARIAGES (Liste arrêtée au 15/11/2022)

25.06.2022 M.CAREME André et M^{me} LIBOIS Sandrine - Anthisnes
 13.08.2022 M^{me} DEJASSE Brigitte et M^{me} LEUNEN Solange - Anthisnes
 03.09.2022 M.COLSON Antoine et M^{me} MOTTET Elise - Anthisnes
 22.10.2022 M.ROBIN Philippe et M^{me} LASSINE Laura - Anthisnes

DECES (Liste arrêtée au 25/11/2022)

05.09.2022 FROMENT Georgette ép. PONCIN Raymond - Vien
 06.09.2022 DERMOUCHAMPS Renée ép. CHARLES René - Anthisnes
 06.09.2022 HENRY Jules vf de RULOT Madeleine - Anthisnes
 14.09.2022 FABRY André - Tavier
 21.09.2022 WARZEE Marcelle vve de KAZMIERCZAK Victor - Tavier
 21.09.2022 DEMARTEAU Roger vf de LEUFGEN Gertrud - Anthisnes
 24.09.2022 MEEKERS Joseph ép. DEPAE Jeanne - Villers-aux-Tours
 03.10.2022 EMONTS José vve de BAY Emile - Villers-aux-Tours
 31.10.2022 COLLETTE Aline ép. BOLLE Jacques - Villers-aux-Tours
 07.11.2022 de MOREAU Chantal vve de de ANCIAUX HENRY de FAVEAUX Jacques - Hody
 25.11.2022 UGEUX Paul ép. FRIADT Ingrid - Anthisnes

L'ASBL Avouerie d'Anthises – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation de l'agenda. Si vous désirez y voir figurer vos activités, il suffit d'en informer l'Avouerie.



 l'équipe de la Maison des Associations:
04 383 63 90 – info@avouerie.be

JANVIER FÉVRIER MARS

- 4 **Anthises: Noël au théâtre** • Les yeux ouverts Ici Baba • Château de l'Avouerie d'Anthises • 14h et 16h • Spectacle pour enfants à partir de 6 ans •  Avouerie d'Anthises – 04 383 63 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be • Prix: 6€

- 8 **Anthises: Galette des Rois de la Petite Aviation** • CRPAL • 15h •  Jean-Pierre Awouters 0475 524 210 – jp.awouters@belgacom.net • gratuit

- 9 **Anthises: Ciné Club d'Anthises** • «Le Septième sceau» • Château de l'Avouerie d'Anthises • 19h 30 •  Ciné-club d'Anthises – Faisal 0484 08 43 63 – faisal@socialartmedia.be • gratuit

JANVIER **FÉVRIER** MARS

- 4 **Hody: Blind Test de l'école Saint-Maximin** • Salle Li Hody's •  Aimé Closjeans 0497 44 03 37 lihodys@gmail.com

- 5 **Anthises: Crêpes de la Chandeleur de la Petite Aviation** • CRPAL • 15h •  Jean-Pierre Awouters 0475 524 210 – jp.awouters@belgacom.net • gratuit

- 11 **Anthises: Les nuits de l'Avouerie** • Château de l'Avouerie d'Anthises • 19h • Blues, guitare et vielle à roue – Jacques Stotzem – Muddy Gurdy – Black Cat Bone •  Pierre-Jean Henrottin 0474 38 62 40 – info@anthinoises.com • Prix: 20€

- 13 **Anthises: Ciné Club d'Anthises** • «The Lobster» • Château de l'Avouerie d'Anthises • 19h 30 •  Ciné-club d'Anthises – Faisal 0484 08 43 63 – faisal@socialartmedia.be • gratuit

- 18 **Anthises: Haunting the Castle IV** • Château de l'Avouerie d'Anthises • 14h • Festival Doom Metal •  AZ Live 0475 52 42 10 – www.facebook.com/azlive.be

JANVIER FÉVRIER **MARS**

- 2 **Anthises: Zytho Night Fever** • Château de l'Avouerie d'Anthises • 20h • Présentation et dégustation de nouvelles bières •  Avouerie d'Anthises 04 383 63 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be



- 5 **Hody: Marche ADEPS en collaboration avec l'école Saint-Maximin** • Salle Li Hody's • Départ libre à partir de 8h00, retour souhaité avant 18h00 •  école Saint-Maximin 04 383 66 17 saintmaximin.anthises@gmail.com – www.sport-adeps.be • gratuit

- 13 **Anthises: Ciné Club d'Anthises** • «De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites» • Château de l'Avouerie d'Anthises • 19h 30 •  Ciné-club d'Anthises – Faisal 0484 08 43 63 – faisal@socialartmedia.be • gratuit

- 17 **Anthises: Soirée Dikkenek** • Château de l'Avouerie d'Anthises • 20h • Blind Test Dikkenek et bien d'autres animations •  Avouerie d'Anthises 04 383 63 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be

- 18 **Hody: Souper spectacle avec Pierre Theunis au profit du Télévie** • Salle Li Hody's • 19h •  Annette Dodet 0475 33 28 77 anthisesenchoeur@outlook.be



TOP 3 DES LIVRES LES PLUS DEMANDÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

Les 3 nouveautés du moment les plus demandées à la bibliothèque Rayon Adulte

 2 Un chien à ma table Claudie Hunzinger	 1 Soleil sombre E.-E. Schmitt	 3 La douleur Mélissa Da Costa
---	--	--

Les 3 nouveautés du moment les plus demandées à la bibliothèque Rayon Jeunesse

 2 Sorceline T.5 Sylvia Douyé & Paola Antista	 1 La vie compliquée Catherine Girard-Audet	 3 Boruto T.13 Ukyō Kodachi & Mikio Ikemoto
--	---	---



Ces informations vous sont communiquées à titre informatif et sont sujettes à changements éventuels.

LES LUNDIS

Anthisnes: Cours de Didgeridoo • Avouerie • 16 h-18 h 30 • (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) • F. Pillonnet (Les Phones) 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com

Anthisnes: Atelier artistique • école... • 16 h 30-17 h 30 • 6-11 ans • Découverte de différentes techniques – encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Hody: Danse • Strong nation ados/adultes • Li Hody's • 19 h 30-20 h 30 • C. Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 17 h-22 h 30 Sportwear • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Anthisnes: Réunion Vie féminine • Local de l'église • 3^e lundi du mois • 14 h-16 h 30 • M^{me} Piroton 04 371 50 23 – 0478 25 31 47

Anthisnes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • jacquesparidans@gmail.com

Limont: Danse • Ecole communale • Classique (+ 7 ans) 16 h 45-17 h 45 • Classique (+ 12 ans) 17 h 45-19 h • Classique (+ 16 ans) 19 h 00-20 h 30 • Classique adultes 20 h 30-21 h 30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be



Football

LES MARDIS

Anthisnes: Groupement d'Achats Commun (GAC) • Avouerie d'Anthisnes • 18 h-20 h • Christelle Collette 0472 89 28 66

Anthisnes: Atelier tricot • Espace du Vieux Château – rue du Vieux Château 6 • 17 h 30-20 h 30 • (FPS) Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Anthisnes: Badminton • Salle communale • (6-9 ans) 16 h-17 h 30 • (10-12 ans) 17 h 45-19 h • Mattias Devaux – 0497 33 23 87



Club d'échecs

Limont: Danse • Ecole communale • Flamenco (+ 7 ans) 17 h 30-18 h 30 • Flamenco (+ 13 ans & adultes) 18 h 30-19 h 30 • Pilates débutants 19 h 30-20 h 30 • Pilates confirmés 20 h 30-21 h 30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Limont: Atelier artistique • Ecole de Limont • 16 h 30-17 h 30 • 6-11 ans • Découverte de différentes techniques – encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 19 h 00-22 h • E. Mathonet 0478 47 82 07 – ericmathonet99@gmail.com – <https://anthisnesechecs.be/>

Vien: Tennis de table • Salle du Val Pierrys • 20 h • Débutants et séniors • M. Toledo 0475 81 32 15

UN MARDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 • 18 h-20 h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES MERCREDIS

Anthisnes: Cours d'Anglais UE1 • Ecole Communale • 18 h-21 h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthisnes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • jacquesparidans@gmail.com

Anthisnes: Festifoot 4 à 6 ans • RSCA • 17 h 30-18 h 30 • Axel Keyzers 0470 63 15 39 • axekeyzers@hotmail.com

Anthisnes: L'Éveil accueille les 3-12 ans • Ecole communale • 12 h-18 h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune • 04 383 67 93

Hody: Danse • Li Hody's • Cardiosculpt ados/adultes 19 h 30-20 h 30 • C. Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 13 h-16 h 45 Initiation stylisme • 17 h-22 h Sportwear • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Limont: Danse • Ecole communale • Classique + 9 ans 14 h 30-15 h 45 • Jazz + 7 ans 15 h 45-16 h 45 • Classique + 16 ans 17 h 30-19 h • Jazz + 16 ans 19 h 30-20 h 45 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Vien: Gymnastique • Salle du Val Pierrys • Seniors 10h-11h
• Maternelles 16h-17h • Primaires 17h 15-18h 15 • Adultes Step
18h30-19h 15 • Adultes Abdos-fessiers 19h 15-20h • C. Guilmot
0473 61 81 00

LES 2E ET 4E MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: Atelier Tricot Solidaire • Espace du Vieux Château •
9h-12h • Josiane Nyst 0499 42 22 81 – Carine Laune 0498 27 70 14

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

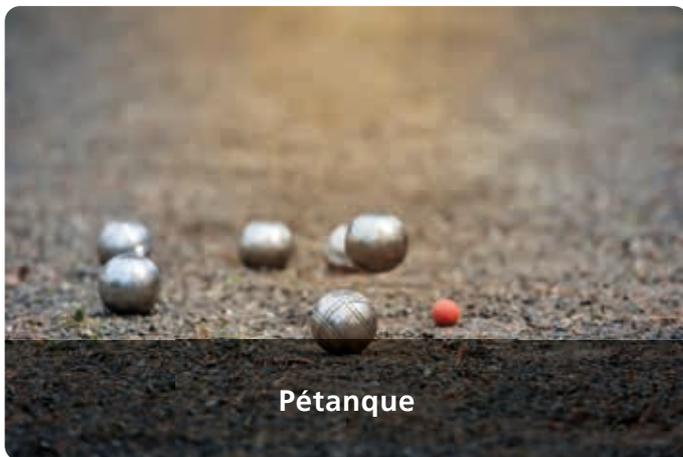
Anthisnes: Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes
• Salle communale d'Anthisnes • 14h-18h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon
0474 91 64 21

LES JEUDIS

Hody: Permanences informatiques et Internet • Bibliothèque
communale d'Anthisnes • 15h 30 à 19h (sur rendez-vous) • Gratuit •
Solange Julien 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

Limont: Danse • Ecole communale • Funk/pop (4-6 ans) 17h-18h • Funk/
pop (7-11 ans) 18h-19h • Funk/pop (12-18 ans) 19h-20h • Céline Latour
0476 75 38 40

Vien: Pétanque • rue de la libération 1 • 19h30 • Pour tou(te)s •
La Boule Anthisnoise



Pétanque

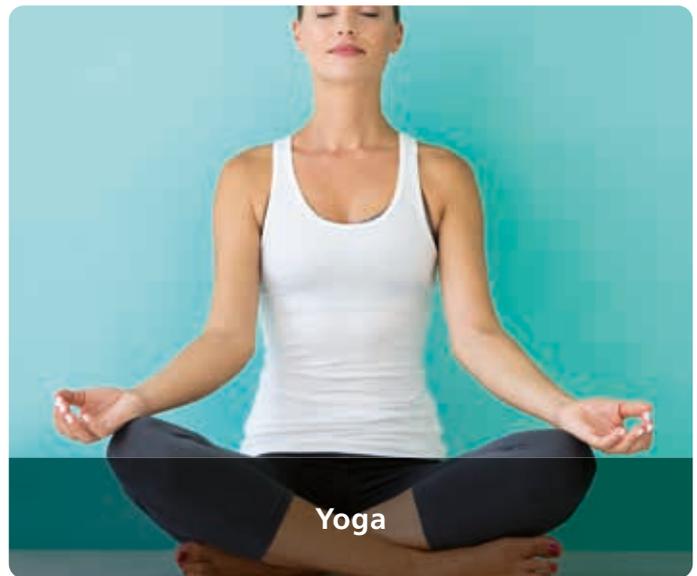
LES VENDREDIS

Limont: Danse • Ecole communale • Funk/pop (7-9 ans) 16h-17h • Funk/
pop (5-7 ans) 17h – 18h • Funk/pop (7-11 ans) 18h-19h • Funk/pop (12-
18 ans) 19h30-20h30 • Céline Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Danse • Salle communale • Pilates confirmés 9h30-10h30
• Pilates débutants 10h45-11h45 • F. Jurdan 0485 43 00 07 –
ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

UN VENDREDI SUR DEUX

Lagrange: Artisanat • Maison de village • 17h 15 – 21h 15 • FPS –
Manuela Tarabella 0473 40 14 02



Yoga

LES SAMEDIS

Anthisnes: Patro • place d'Anthisnes • 14h-17h • Eva Dupont
0493 16 03 54 evadpnt25@gmail.com – www.patro-tavier.be

Anthisnes: Football match • RSCA • Jacques Paridans 0495 72 74 52 •
jacquesparidans@gmail.com

Lagrange: Cours de Yoga • Maison de village • 10h-11h • M^{me} C.
Richelot 0477 41 18 57

Limont: Danse • Ecole communale • Classique (+ 9 ans) 9h-10h •
Classique (+ 12 ans) 10h-11h 15 • Classique (+ 16 ans) 11h 15-12h 45
• Classique/Jazz (+ 4 ans) 13h 15-14h • F. Jurdan 0485 43 00 07 –
ecolededanseducondroz@gmail.com www.ecolededanseducondroz.be

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 9h30-12h30 •
E. Mathonet 0478 47 82 07 – ericmathonet99@gmail.com – https://
anthisnesechecs.be/

LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Vien: Site de démo-compostage • Les Pierrys • 10h-12h • Site
ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil
0491 88 24 46 – michel.evans@anthisnes.be

Anthisnes: L'atelier du livre créatif • Bibliothèque d'Anthisnes •
10h-12h • dès 5 ans • La bibliothèque 04 383 77 24 – bibliotheque@
anthisnes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 •
12h30-14h30 • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 –
valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES DIMANCHES

Anthisnes: Football adulte • RSCA • Jacques Paridans 0495 72 74 52 •
jacquesparidans@gmail.com



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



SERVICES COMMUNAUX

www.anthisnes.beinfo@anthisnes.bewww.facebook.com/anthisnes<http://twitter.com/anthisnes>www.instagram.com/anthisnes

APP Anthisnes



SECRETARIAT

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

GÉNÉRAL

Accueil téléphonique 04 383 60 75

Les services communaux et du CPAS sont fermés le vendredi après-midi.



TRAVAUX

rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthisnes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX

(sur rendez-vous)

andre.kovacs@anthisnes.be

04 383 99 81 – 0477 96 58 27

SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Lundi et mercredi 8 h 30-11 h 30 (sur rendez-vous)

jacques.dohogne@anthisnes.be

04 383 99 82 – 0479 50 09 63

SERVICES

→ POPULATION

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h

Mardi 15 h-19 h – Vendredi 8 h 30-13 h 15

population@anthisnes.be • 04 383 99 97 – 85 – 95

→ ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h

Mardi 15 h-19 h – Vendredi 8 h 30-13 h 15

etat-civil@anthisnes.be • 04 383 99 85 – 95

→ URBANISME

Mardi de 15 h-18 h

Mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h

urbanisme@anthisnes.be • 04 383 99 86 – 04 290 57 11

→ ÉNERGIE – LOGEMENT

Lundi 9 h-12 h (sur rendez-vous)

ecopasseur@anthisnes.be • 04 383 99 92

→ DÉCHETS – INFORMATION

Tous les jours en semaine de 8 h 30-12 h

elise.pirllet@anthisnes.be • 04 383 99 91

→ PRÊT DE MATÉRIEL

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h

aurelia.korvorst@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ ASSURANCES

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h

muriel.potters@anthisnes.be • 04 383 99 88

→ RESSOURCES HUMAINES

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h

christine.swennen@anthisnes.be • 04 383 99 93

→ LOCATION SALLES COMMUNALES

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h

reservationsalles@anthisnes.be • 04 383 60 75aurelia.korvorst@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ RECETTES – TAXES

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h

catherine.simons@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ COMPTABILITÉ

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h

compta@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ MARCHÉS PUBLICS

Lundi, mercredi et jeudi 8 h 30-12 h

christelle.neutelers@anthisnes.be •

04 383 99 99

→ RGPD – PATRIMOINE

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h

alexandra.leclair@anthisnes.be • 04 290 57 11

→ PRIMES

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h

info@anthisnes.be • 04 383 60 75

→ AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Mardi 14 h-18 h

marie-france.vanwysberghe@anthisnes.be

• 04 383 78 43

CPAS

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

→ DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES

Lundi de 14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h

cpas@anthisnes.be • 04 383 61 92 ou

04 383 70 79

→ CHAUFFAGE

Lundi de 8 h 30-10 h 30/14 h-16 h et jeudi

10 h-12 h

cpas@anthisnes.be • 04 383 70 79 ou

04 383 61 92

→ ASSISTANTE DE VIE-SENIORS

Sur rendez-vous

maud.verjans@anthisnes.be • 04 383 99 80

→ PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES

HANDICAPÉES

Mercredi 9 h-11 h 30

amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ MÉDIATION DE DETTES

Mercredi 13 h-16 h 30

amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Sur rendez-vous

astrid.dhote@anthisnes.be • 04 383 70 79

POLICE LOCALE

Sur rendez-vous

rue des Martyrs 19 – 4162 Hody • 085 30 85 10

zp.condroz.quartier.anthisnes@police.belgium.eu

Bibliothèque

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody

Mardi, jeudi 15 h-19 h

Mercredi, vendredi : 13 h-18 h – Samedi : 9 h-13 h

Espace numérique : jeudi 15 h 30-19 h

bibliotheque@anthisnes.be • 04 383 77 24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vien

lenfantin@anthisnes.be • 04 227 23 09

0486 903 871

SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Tavier

atlanthisnes@gmail.com • 04 383 67 93atl-aleveil@anthisnes.be

ÉCOLES

→ ENSEIGNEMENT COMMUNAL

• rue Christian Fagnant 1 – 4160 Anthisnes

www.ecoleanthisnes.be • 04 383 61 94

• rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont

www.ecoledelimont.be • 04 371 50 33

• rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours

www.ecoledevillersauxtours.be •

04 383 70 98

→ ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

• rue du Centre 22 – 4160 Anthisnes

www.ecolesaintmaximin.be • 04 383 66 17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10 h-18 h

Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes

04 383 63 90 – 0498 87 99 70

www.avouerie.be – info@avouerie.be